

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15079**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable d'unité opérationnelle de la gendarmerie

Nouvel intitulé : Responsable d'unité opérationnelle de sécurité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère de l'intérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Responsable de la cellule certification/VAE Gendarmerie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344p Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable d'unité opérationnelle de la gendarmerie exerce les principales activités suivantes:

- il définit une stratégie opérationnelle adaptée à son unité qui répond aux objectifs imposés au plan national et local en matière de sécurité publique et routière. Pour cela il analyse la situation de la délinquance sur sa circonscription et organise l'activité opérationnelle au quotidien.
- Il met en oeuvre cette stratégie. Il dirige l'activité opérationnelle quotidienne et certaines opérations sur le terrain. Il est responsable de l'image locale de la gendarmerie. Il contrôle l'exécution du service et procède à un bilan d'activité.
- Il gère administrativement et statutairement son personnel et organise l'instruction de ses personnels.
- Il assure également les fonctions de commandant de caserne. Il est responsable de l'infrastructure et du matériel de son unité et contrôle l'entretien courant des matériels et des locaux de service. Il est responsable également de la sécurité de son unité et du respect des règles de vie en collectivité

Le commandant d'unité de gendarmerie doit maîtriser les principales compétences suivantes:

- mettre en application une méthode de raisonnement tactique
- dresser un constat de la délinquance sur son territoire et proposer des moyens d'action.
- élaborer un ordre initial et le décliner à ses personnels
- assurer la direction de certaines enquêtes
- diriger, contrôler et réorienter éventuellement l'activité de son équipe
- assurer la fonction de responsable des ressources humaines de proximité
- appliquer les procédures en matière de gestion des matériels et des véhicules
- gérer une dotation financière
- garantir la sécurité et la tranquillité des résidents de la caserne

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les commandants d'unité de gendarmerie exercent leurs activités dans les unités opérationnelles suivantes de la gendarmerie :

- **Sécurité publique générale** : Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie - Brigade territoriale autonome et communauté de brigades - centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG) - centre opérationnel de la gendarmerie (COR) - centre renseignement opération (CRO) - unité nautique ou fluviale
 - **Sécurité routière** : Peloton autoroute - brigade motorisée
 - **Sécurité publique en milieu spécialisé** : transports aériens - surveillance maritime - gendarmerie armement - gendarmerie de l'air - montagne et haute montagne.
 - **Défense ordre public** : garde républicaine - gendarmerie mobile - peloton d'intervention inter-régional de la gendarmerie (PI2G) - peloton d'intervention outre-mer (PIOM) - unité spécialisée - peloton spécialisé de protection de la gendarmerie
 - **Police judiciaire** : Brigade de recherche
- Commandant d'unité de gendarmerie

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

a un parcours académique « bloc 1 », articulé en 3 étapes :

- a) : un tronc commun;
- b) : 4 travaux réalisés en unité d'emploi ;
- c) : un stage d'application d'un mois en fonction de la dominante métier. Ce stage vise à placer les officiers, en situation de chef opérationnel, grâce à l'accomplissement d'un cycle de formation en fonction de leur dominante métier.

a une période d'évaluation des compétences acquises, dans la première affectation en tant qu'officier, appelée « bloc 2 ». Placée sous la responsabilité des commandants de région, cette phase permet d'évaluer les compétences acquises par l'officier, mis en situation de commandement.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- Général sous-directeur des compétences - 2 officiers du bureau de la formation DGGN - 2 officiers de l'école des officiers de la gendarmerie nationale à Melun
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		- Général sous-directeur des compétences - 2 officiers du bureau de la formation DGGN - 2 officiers de l'école des officiers de la gendarmerie nationale à Melun

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable d'unité opérationnelle de la gendarmerie" avec effet au 2 janvier 2011, jusqu'au 7 septembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

705 titulaires de la certification en 2007, 379 en 2008 et 173 en 2009

Autres sources d'information :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Lieu(x) de certification :

Sous-direction des compétences - Fort de Charenton à 94700 Maisons-

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole des officiers de la gendarmreie (EOGN) à Melun (77) - Ecole de gendarmerie de Fontainebleau (77) [centre national de formation à la police judiciaire (CNFPJ) et centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR)] - Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie à Saint-Astier (24) - régions de gendarmerie.

Historique de la certification :

Certification suivante : Responsable d'unité opérationnelle de sécurité